

# CHALLENGE PHILIPPE DUFFAUT

Championnat Départemental  
de Sauvetage Sportif  
de la Haute Garonne

Catégories  
Benjamins  
Et plus.

27 et 28 janvier 2024

Piscine L'oasis de la Ramée  
à Tournefeuille



## **Programme de la Compétition**

### **Samedi 27 janvier**

- 14h15 : ouverture des portes et début de l'échauffement ;
- 15h00 : Fin de l'échauffement ;
- 15h15 : Début des épreuves ;
- 18h15 : Fin prévue des épreuves.

Epreuves :

- 200m obstacles ;
- 100m bouée tube

### **Dimanche 28 janvier**

- 7h30 : Ouverture des portes, début de l'échauffement ;
- 8h15 : Fin de l'échauffement ;
- 8h30 : Début des épreuves ;
- 12h30 : Fin prévue des épreuves ;
- 13h30 : Ouverture des portes, début de l'échauffement ;
- 14h15 : Fin de l'échauffement ;
- 14h30 : Début des épreuves ;
- 19h00 : Fin prévue des épreuves.

Epreuves le matin :

- 100m mannequin palmes ;
- 50m mannequin.

Epreuves de l'après-midi :

- 100m combiné ;
- 200m SLS.

Attention : les horaires communiqués ci-dessus peuvent être modifiés en fonction du nombre d'inscrits. Un planning plus précis pourra être communiqué une fois toutes les inscriptions reçues.

## **Règlements de la Compétition**

Cette compétition est organisée par le Tournefeuille Sauvetage Nautique. Elle est inscrite au calendrier national des compétitions de la FFSS.

Le championnat départemental de la Haute-Garonne est ouvert aux licenciés 2023-2024 de la F.F.S.S. et aux membres de fédérations étrangères affiliées à l'I.L.S. dans les catégories suivantes :

**Benjamins, minimes, cadets, juniors, seniors, et masters (une catégorie).**

Règlement des épreuves :

Le règlement des épreuves est celui de la FFSS en vigueur le jour de la compétition.

## **Classements et Récompenses**

Classement individuel :

Les 3 premiers par homme et femme par catégorie au classement général (Cumul des points des épreuves).

**Si un sauveteur d'un département autre que le 31 accède au podium, il y aura 2 médailles de la même couleur.**

**Le titre de champion départemental sera décerné dans toutes les catégories, homme et femme.**

**Classement par équipe :**

Les 3 premiers clubs au classement général (cumul des points des épreuves).

**Si une équipe d'un département autre que le 31 accède au podium, il y aura 2 coupes de délivrées.**

L'attribution des points se fera selon le règlement FFSS.

**Matériel et déroulé des épreuves :**

- Chaque structure devra apporter 1 mannequin DUMMY, 1 mannequin orange et 1 Bouée Tubes aux normes.
- Les forfaits seront à déclarer dès l'arrivée sur site de la compétition.
- Les compétiteurs devront faire preuve de vigilance et de réactivité quant à l'annonce des épreuves et séries et ce afin de permettre le bon déroulement de la compétition.

**Officiels/Comité de course :**

Les officiels devront être engagés sur la compétition et selon la règle régionale établie :

- 1 officiel pour 5 compétiteurs
- 2 officiels pour 10 compétiteurs
- 3 officiels pour 15 compétiteurs
- 1 officiel supplémentaire par tranche de 10 compétiteurs supplémentaires.

Le repas des officiels, plongeurs, secouristes et bénévoles du dimanche midi est pris en charge par le TSN.

**Droit d'engagement :**

Les engagements sont à régler à la Ligue Occitanie FFSS avant le début de la compétition : 6 € par compétiteur et 10 € par club.

Règlement par chèque le jour même.

**Droit à l'image :**

Lors de la compétition des photos et des vidéos seront prises, les nageurs de par leur inscription et le paiement de leurs engagements, autorisent la presse et les organisateurs à exploiter les images réalisées.

**Lieux de la compétition**

Piscine l'oasis, Base de loisirs de la ramée, chemin de larramet à Tournefeuille (31170).